



Vœu unitaire pour le CDEN du 17 octobre

Considérant l'organisation du calendrier scolaire 2013-2014, le CDEN réuni le 17 octobre 2013 à Chartres estime que le vendredi 30 mai 2014, lendemain de l'Ascension, doit être libéré.

De nombreux secteurs d'activité observent ce « pont », d'autant plus suivi que cela fait 4 ans que les élèves n'ont pas classe le vendredi suivant l'Ascension dans le département.

C'est pourquoi le CDEN demande à Madame le Recteur de libérer le vendredi 30 mai et de proposer aux personnels une récupération sous la forme d'un temps banalisé à adapter selon les problématiques des écoles, des établissements et du sport scolaire. Cette décision rencontrerait alors l'assentiment d'une grande majorité des usagers de l'École, en plus de celle des personnels.

Le CDEN considère que ce problème récurrent devrait enfin être intégré au calendrier scolaire national dès la prochaine année scolaire.

Vote :

Votants : 24

abstention 4

Exprimés : 20

20 pour

Ce vœu est donc adopté à l'unanimité